



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2024

DES TRAVAUX DE RESTAURATION À LA FONTAINE DE LA COUDRE



Parcelle boisée où vont avoir lieu les travaux de restauration d'une zone humide @A. Belleteste

La Fontaine de la Coudre est l'un des sites emblématiques de la forêt domaniale de Bercé. L'eau y est omniprésente grâce aux différents cours d'eau et mares forestières, ce qui favorise la présence d'une faune et d'une flore remarquable. Dès lundi 14 jusqu'au lundi 28 octobre 2024, des travaux de restauration de la prairie humide vont débuter en forêt domaniale de Bercé. L'ONF vous explique tout!

Les zones humides forestières, kezako?

Les milieux humides (étangs, mares, tourbières...) sont des espaces naturels qui abritent une biodiversité exceptionelle et s'avèrent indispensables au maintien de l'équilibre forestier.

Ces zones humides renferment un grand nombre d'habitats reconnus pour leur haute valeur écologique. Les forestiers sont attentifs à leur évolution et engagent des programmes de travaux pour les préserver.

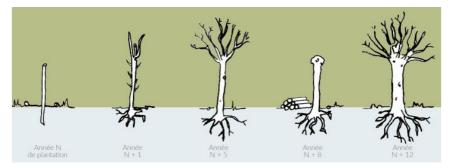
Des travaux, mais pourquoi?

L'objectif est de **redonner vie à une prairie humide**, c'est le défi de l'ONF avec le soutien du Département de la Sarthe et de la Région Pays de la Loire.

Historiquement cette parcelle 144 était une ancienne prairie humide, plantée en peupliers au fur et à mesure. Les travaux vont donc consister à remettre la parcelle en lumière en passant d'un milieu boisé à un milieu ouvert.

Quelles étapes pour 2024?

- Dès lundi 14 octobre, des arbres, principalement issus de la peupleraie, vont être prélevés et évacués hors de la parcelle afin de permettre le passage de la lumière.
- 10 arbres « têtards » ou « trognes » vont être créés sur le site de la Fontaine de la Coudre afin de favoriser la formation de cavités favorables à de nombreuses espèces comme les oiseaux et les insectes saproxyliques (espèces dont le cycle de vie est lié, pour partie, au bois mort ou dépérissant). Ci-dessous le schéma de l'évolution et de la taille d'un arbre têtard.



Conseils pour la plantation et la taille d'arbres têtards ©PNR Scarpe-Escaut

• Les souches d'arbres vont être rognées (broyées sur place) et non arrachées, afin d'éviter le redémarrage des arbres et arbustes sur toute la parcelle sauf sur une largeur de 4 mètres depuis le haut de berge du ruisseau de Dinan, situé à l'Est de la parcelle.

Fermeture temporaire de la route forestière des Trembles

Pour des raisons de sécurité, une portion de la route forestière des Trembles sera fermée au grand public le temps des travaux. La portion est indiquée en rouge sur le plan ci-dessous :



Des panneaux d'informations comme celui-ci-dessous sont implantés sur le site de la Fontaine de la Coudre pour indiquer au grand public les travaux et les étapes à venir.



Le paysage de cette parcelle va changer, les équipes de l'ONF se tiennent à votre disposition pour d'éventuelles interrogations.





La forêt nous protège... Ensemble, protégeons-là!

JEANNEAU Anthony – Technicien forestier territorial en forêt domaniale de Bercé anthony.jeanneau@onf.fr 06 72 91 22 13